

Réponses aux questions des actionnaires lors de l'Assemblée Générale du 18 mai 2021

Questions écrites de Monsieur TIOLLIER. Courriel reçu le 5 mai 2021. Monsieur TIOLLIER détient 2.528 actions de la société.

Après avoir délibéré le 17 mai 2021, le Conseil apporte à ces questions les réponses suivantes à l'Assemblée Générale tenue à huis clos le 18 mai 2021 à 11 heures :

Première question : Pour le projet Schlœsing, SMTPC a acquis un tronçon du tunnel Prado Sud dans le cadre de la convention. Un paiement de 49,7 M€ a été fait au bénéfice de la société Prado Sud et ce montant a été inscrit en immobilisation au bilan. Les frais d'amortissement et les frais financiers sont donc maintenant supportés par SMTPC (précédemment Prado Sud).

Pourquoi n'y a-t-il pas eu de transfert des recettes du péage correspondant à ce tronçon ? Je n'ai vu aucun commentaire, ni données sur ce point.

Réponse : L'acquisition par SMTPC d'un tronçon du tunnel Prado Sud et les travaux de la bretelle Schlœsing sont compensés par l'allongement de la durée de la concession de 7 ans et 4 mois.

Deuxième question : A quelle date est-il prévu d'ouvrir l'extension Schlœsing et quel est l'impact attendu sur les recettes de péage ?

Réponse : La mise en service est envisagée à l'été 2023. L'impact initialement attendu de l'ouverture de la bretelle Schlœsing sur les recettes de péage était de l'ordre de 3%. Les conséquences de la crise sanitaire sur l'activité de la société créent cependant une incertitude sur cette prévision.

Questions écrites de Monsieur QUIRY. Courriel reçu le 11 mai 2021. Monsieur QUIRY détient 250 actions de la société.

Après avoir délibéré le 17 mai 2021, le Conseil apporte à ces questions les réponses suivantes à l'Assemblée Générale tenue à huis clos le 18 mai 2021 à 11 heures :

Première question : Quel est le nombre d'abonnés au 31 décembre 2020 ?

Réponse : Le nombre d'abonnés est de 18 483 au 31 décembre 2020.

Deuxième question : Quel a été le nombre de passages enregistrés entre le premier avril 2021 et le 15 mai 2021 ? Quel a été ce même nombre entre le premier avril 2020 et le 15 mai 2020 ? Quel a été ce même nombre entre le premier avril 2019 et le 15 mai 2019 ?

Réponse : Il est tout d'abord rappelé qu'un confinement strict a été imposé en France du 17 mars au 11 mai 2020.

Du 1^{er} avril au 15 mai 2019 le trafic était de 1 831 502 véhicules.

Du 1^{er} avril au 15 mai 2020 le trafic était de 506 337 véhicules.

Du 1^{er} avril au 15 mai 2021 le trafic était de 1 371 612 véhicules.

Troisième question : Les instances représentatives du personnel de la SMTPC ont-elles déjà rendu leur avis sur le projet de prise de contrôle par le concert Vinci - Eiffage ? Si oui, quel est-il ? Si non, à quelle date prévisionnelle devrait-il être rendu ?

Réponse : Le Comité Social et Economique de la Société a été consulté et a rendu un avis favorable.

Quatrième question : Quel est le coût annuel, charges sociales payées par la SMTPC incluses, de la rémunération du nouveau Directeur général et comment se compare-t-il à celle de l'ancienne Directrice Générale ?

Réponse : Le coût annuel de la rémunération du nouveau directeur général n'est pas déterminable à la date de l'Assemblée générale. Le montant des sommes versées au directeur général fera l'objet d'un examen du Comité des Nominations et des Rémunérations et d'une revue annuelle par le Conseil, conformément à la politique de rémunération qui a été soumise à l'approbation de la présente assemblée générale.

Cinquième question : Si 31 % des travaux de la bretelle Schlœsing ont été faits en 7 mois (au 31 décembre 2020, page 21 du rapport annuel), 100 % ne pourraient-ils pas être faits en 23 mois conduisant à une ouverture en juin 2022 ? Et si non, pourquoi ?

Réponse : La réalisation de la bretelle Schlœsing est une opération complexe en milieu urbain qui implique l'enchaînement de plusieurs phases de natures et d'importances différentes. Ceci conduit à un calendrier des travaux prévoyant une mise en service à l'été 2023.

Sixième question : Si la bretelle Schlœsing ouvrait plus tôt qu'au 1er juillet 2023, la durée de la concession en serait-elle réduite d'autant ?

Réponse : Une mise en service anticipée ou retardée de la bretelle Schlœsing n'est pas de nature à modifier la durée de la concession.

Septième question : À l'issue de la concession, le siège social du 3 avenue Scott sera-t-il transmis à titre gratuit à l'autorité concédante ?

Huitième question : À l'issue de la concession, quels sont les actifs de la société autre que ses actifs circulants qui ne seront pas transmis à titre gratuit à l'autorité concédante ?

Réponse : A l'expiration de la concession, le contrat de concession prévoit que le concessionnaire sera tenu de remettre gratuitement à l'autorité concédante tous les terrains, ouvrages, installations, matériel et approvisionnement faisant partie de la concession.

Questions écrites de Monsieur QUIRY. Courriel reçu le 12 mai 2021. Monsieur QUIRY détient 250 actions de la société.

Après avoir délibéré le 17 mai 2021, le Conseil apporte à ces questions les réponses suivantes à l'Assemblée Générale tenue à huis clos le 18 mai 2021 à 11 heures :

Première question : Si 31 % des travaux de la bretelle Schlœsing ont été faits au 31 décembre 2020 (page 21 du rapport annuel), quel est le pourcentage de réalisation des travaux au 15 mai 2021 ?

Réponse : Au 30 avril 2021 (pas d'état d'avancement réalisé en milieu de mois), le pourcentage d'avancement des travaux était de l'ordre de 37%.